



Saison 2014/2015

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° S051

Les Millets - Vanil Blanc - Dent de Lys

Du 20 au 23 février 2014 inclus, soit 4 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Oui** - Téléphoner à Erick HERBIN.
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 4

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Christian MACOCCO (06 87 82 07 83)

Erick HERBIN (06 10 68 80 54)

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club <http://www.clubalpin-idf.com>

2. Programme prévisionnel

		montée	descente
20 février :	Voyage Aller		
21 février :	Les Millets	1038 m	1038 m
22 février :	Vanil Blanc – Vanil de l'Arche	1307 m	1307 m
23 février :	Dent de Lys	1114 m	1114 m


Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes CNS 1/50 000 n°262S – « Rochers de Naye » et 1/25000 n° 1245 « Château d'Oex »
+ 1244 « Châtel St-Denis »

Topos « Ski de randonnée Ouest-Suisse » F.Labande courses n° 111 - 115 pages 268/269 et 276/277

3. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD-
	Conduite de course	
Type de course		Courses en Traversées
Dénivelé journalier maximal prévu		1300 m max
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.1 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.2 Conditions d'hébergement hôtel

3.3 Participation aux frais de déplacement Répartition (essence, péages...)
soit environ 150 €/pers

Frais prévisionnels supplémentaires sur place Environ 220 € /pers

3.4 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

4. Voyage :

S051 (suite)

Départ de Paris, le 20 février 2014.
Retour à Paris le 23 février 2014 soir.

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : **L' ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie: Pelle, sonde, crampons, lampe frontale

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course pour 3 jours (samedi, dimanche, lundi).

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs **par téléphone** 2-3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course